

Comité permanent
CONF/SC(2022)SYN4

Réunion du Comité permanent
Rapport
21 mars 2022
09.00 – 10.30
Reunion en ligne

Présents:

- Anna Sevortian (AS), membre de la CP
 - Beata ZWIERZYŃSKA (BZ), membre de la CP
 - Christoph SPRENG (CS), vice-président de la CP
 - Gerhard ERMISCHER (GE), président de la CP
 - Piotr SADOWSKI (PS), membre de la CP
 - Ruth ALLEN (RA), membre de la CP
 - Simon MATTHIJSEN (SM), membre de la CP
1. La réunion est ouverte par GE à 09:00 CET.
 2. PS se porte volontaire pour être le rapporteur de la réunion.
 3. L'ordre du jour est adopté ; PS prie les participants de bien vouloir l'excuser de ne pas leur avoir remis les notes de la réunion précédente à temps pour la présente réunion.
 4. Discussion sur la prochaine Assemblée générale de printemps, du 4 au 6 avril 2022 :
 - Compte tenu de la guerre actuelle en Ukraine et de ses retombées et conséquences, notamment la crise migratoire, il faudra prévoir une ouverture et une introduction plus longues, notamment pour informer les membres des OING de la manière dont l'expulsion de la Russie s'est déroulée et de son impact sur les OING.
 - AS déclare que si nous devons aborder des questions aussi importantes que les initiatives humanitaires et la crise humanitaire, l'Assemblée générale doit également conserver les composantes régulières permanentes requises pour les besoins de la gouvernance.
 - GE rappelle que nous devons continuer à souligner l'importance de la cohésion, du renouveau de la démocratie et de la nécessité de continuer à lutter pour la démocratie dans les conversations et les discussions que nous avons au cours de l'Assemblée générale.
 - Il est convenu que la réunion de la CP ait lieu le matin du 4 avril 2022, le dialogue ouvert entre les membres de la COING et la CP sur les travaux du CdE ayant lieu l'après-midi (GE présidera le débat en anglais ; Geneviève Laloy présidera le débat en français ; GE invitera

les Ambassadeurs à assister à cette séance afin d'être témoins des discussions) ; le 5 avril 2022 sera consacré au rapport d'activités de la CP, aux discussions sur les droits économiques et sociaux en temps de guerre et au rapport du Comité d'action pour les droits sociaux, à la présentation de la campagne CURE, au Comité sur les droits des migrants ; l'après-midi du 5 avril 2022 sera consacré à l'Assemblée générale d'OING-Service ; le 6 avril 2022 sera consacré aux présentations des Comités (une demi-heure chacun), suivies de la présentation de la nouvelle proposition d'un éventuel Comité sur l'éducation, du vote sur le Comité et sur son président.

- Concernant la logistique, GE indique qu'à partir du 18 mars 2022, la pleine capacité de participation est autorisée dans les salles de réunion du CdE, les masques/écrans restant obligatoires, mais pouvant être retirés pour les interventions ; cela signifie que 100 participants peuvent être présents dans la salle plénière de l'Assemblée générale et qu'à l'heure actuelle, 65 participants se sont inscrits.
5. GE fait le point sur le déroulement du processus d'expulsion de la Russie du CdE :
- Le Comité des Ministres a invoqué le paragraphe 8, tous les États membres ont voté en faveur de l'expulsion, à l'exception de la Russie (qui a voté contre), et de la Serbie et de l'Arménie (qui se sont abstenues).
 - Ce vote a été suivi d'un message très peu diplomatique publié sur le site internet du ministère russe des Affaires étrangères et de lettres envoyées par la Russie aux États membres, qui indiquaient en substance que la Russie se retirerait du Conseil de l'Europe au moment et de la manière qui lui conviendraient ; ces lettres ont été envoyées par courrier électronique et n'ont pas été remises en mains propres à la Secrétaire Générale, ce qui constitue une violation des règles de procédure.
 - Le Comité des Ministres a appliqué la « procédure de consensus », qui a abouti à un vote à l'unanimité en faveur de l'expulsion de la Russie ; le drapeau russe a été retiré.
 - GE indique qu'il reçoit toujours des bulletins d'information et des mises à jour de la part de la Russie et qu'il doit donc en assurer le suivi dans les hautes sphères du Conseil de l'Europe.
6. GE clôt la réunion à 10h30 CET.